



BIODIVERSITE ET ENTREPRISES : QUELS OUTILS D'EVALUATION POUR L'ACTION ?

Par *Eliette Verdier, Juliette Bodez et Célia Chamillard*

Introduction

L'année 2020 s'annonçait **comme une année charnière pour la biodiversité**, la pandémie en aura voulu autrement, et c'est à l'automne 2021 et en 2022 qu'acteurs publics et privés ont rendez-vous avec la biodiversité : le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN s'est tenu début septembre à Marseille¹, et la COP15, 15^{ème} conférence des parties de la Convention sur la Diversité Biologique, s'ouvre virtuellement cette semaine, et se clôturera en présentiel à Kunming (Chine) fin avril 2022. Les objectifs d'Aichi, définis en 2010 pour 2010-2020, seront réactualisés à cette occasion, concluant le processus de consultation lancé il y a plusieurs années, dans le cadre d'un « Global Biodiversity Framework », et dont le [premier projet](#) indique la direction.

L'érosion de la biodiversité est un sujet plus prégnant que jamais, entre **les annonces alarmantes de l'IPBES sur le déclin de la biodiversité dans le monde** (Díaz et al. 2019) et les liens entre dégradation de la nature et risques de pandémies (IPBES 2020), **l'urgence est à l'action**. La limite planétaire de la biodiversité² serait déjà dépassée. Il est en effet estimé qu'il faudrait au minimum 72 % de la biodiversité mondiale préservée pour ne pas porter atteinte au fonctionnement du système terre, or **le niveau de 2010 était évalué à 65%, et projeté à 56% en 2050 si aucun changement n'est initié**³ (Lucas et Wilting 2018). Un article plus récent donne selon la même

¹ Les plus de 1500 membres se sont réunis pour voter 39 motions sur la gestion de la biodiversité internationale, soulignant le fait que les relances post-covid devaient se faire en plaçant la nature et le climat au centre des mesures.

² Le concept des limites planétaires définit un espace de développement durable pour l'humanité, fondé actuellement sur un ensemble de processus biophysiques, dont l'érosion de la biodiversité, qui régulent la stabilité de la planète.

³ Ces modélisations utilisent la métrique MSA (Mean Species Abundance), i.e. abondance moyenne des espèces par rapport à un état pristine de 100%.

méthodologie d'évaluation actualisée une valeur de **56%** déjà pour 2015 (Schipper et al. 2020). Et quasi aucun des objectifs d'Aichi n'a été atteint ...

La biodiversité nous rend des services écosystémiques cruciaux (ressources naturelles, régulation, valeur récréative), or c'est essentiellement du fait de nos activités qu'elle est menacée. Nous ne réussirons à atténuer la tendance qu'en agissant urgemment, et cela passe notamment par la bonne prise en compte des enjeux biodiversité par les entreprises et leurs investisseurs. Ces derniers utilisent également l'expression *capital naturel*⁴ pour désigner le capital que constitue la nature pour notre modèle économique, qui regroupe à la fois les ressources vivantes et non vivantes de notre terre.

Si la méthode du bilan carbone et l'évaluation des émissions en tonne équivalent CO₂ est maintenant généralisée dans les entreprises, **son parallèle biodiversité commence tout juste à s'établir**. Ce retard, dû à la fois à la complexité foisonnante de la mesure de la biodiversité, à une mauvaise acculturation des acteurs à cet **enjeu complexe**, à une absence de mesures suffisamment incitatives (UNEP-WCMC 2020), se comble progressivement depuis quelques années.

Cet article tend à **objectiver le lien entre activités économiques et biodiversité** et à **présenter les enjeux** et les moyens d'une **évaluation pertinente de l'impact sur la biodiversité**, que l'on soit à **l'échelle d'un produit, d'une entreprise ou d'un investisseur**. En effet, ces trois dernières années ont vu émerger de **nombreuses initiatives qui se concrétisent désormais** dans des outils disponibles et opérationnels, même s'ils restent encore évolutifs.



2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE
COP 15 - CP/MOP10-NP/MOP4
Ecological Civilization Building a Shared Future for All Life on Earth
KUNMING - CHINA



UICN
CONGRÈS MONDIAL
DE LA NATURE
Marseille

L'agenda 2021-2022 pour la
biodiversité est chargé avec des
sommets mondiaux

Premier projet de « Global Biodiversity
Framework » pour l'après-2020



Convention on
Biological Diversity



Au moins **72 %** de la biodiversité de la
planète doit être protégée.

En 2050, seuls **56%** le seront si nous ne
faisons rien.

Octobre, 2021

⁴ Stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (plantes, animaux, air, sols, etc.) qui associés fournissent des services aux hommes » (Natural Capital Coalition, 2016).



L'enjeu de la biodiversité est multiscalaire. La France posséderait aujourd'hui 10 % de la biodiversité mondiale reconnue, la majorité se trouvant dans les territoires d'Outre-Mer (Díaz et al. 2019). Des politiques telles que la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)** sont donc nécessaires pour la préserver et promouvoir un développement durable de nos activités. Néanmoins, avec un bilan plutôt mitigé et des propositions encore trop floues pour les entreprises, les attentes quant à la nouvelle SNB à venir en 2021 sont très fortes. D'ailleurs, **le rapport de la plateforme RSE de France Stratégie** montre que la biodiversité est **rarement identifiée comme un risque significatif par les entreprises, et pas du tout intégrée dans leur stratégie d'affaire** (Boucherand, Swiderski, et Moreux 2020). Le manque de matérialité perçue de la biodiversité et des risques financiers engendrés est d'ailleurs repris dans le dernier rapport de l'initiative *Aligning Biodiversity Measures for Business collaboration*, dans le cadre de la plateforme européenne Business@Biodiversity (EU B@B Platform 2021). Il y est cité comme principal obstacle au déploiement de l'évaluation des impacts des entreprises sur le vivant, au même titre que l'absence de moteurs économiques puissants.

Mais pourquoi avoir une stratégie biodiversité est-il un enjeu majeur pour les entreprises ? Tout d'abord parce que **les entreprises dépendent de la biodiversité et de ses services écosystémiques**⁵, parfois directement via leur proposition de valeur (secteur agricole par exemple) ou bien indirectement (les services écosystémiques créant les conditions d'opérer pour l'entreprise). **Le Forum Economique Mondial positionne le risque lié à la perte de biodiversité mondiale en troisième position en termes d'impact et quatrième en termes de probabilité d'occurrence** (World Economic Forum 2021).

Mais surtout, **les entreprises impactent la biodiversité, participant ainsi à son déclin à travers les pressions qu'elles exercent sur les habitats**. Les **grandes pressions** identifiées par l'IPBES (Díaz et al. 2019) (le changement climatique, les changements d'habitats, la pollution, la surexploitation des espèces et les espèces exotiques invasives) sont un moyen utile pour classifier, comprendre et quantifier les impacts d'une entreprise tout au long de sa **chaîne de valeur**.



⁵ Ces services sont de quatre types : production (approvisionnement en matières premières par les écosystèmes), régulation (régulation de la qualité de l'air ou de l'eau par les écosystèmes et notamment par la flore et les microorganismes), socio-culturel (impact de la nature sur le bien-être) et de support (production d'oxygène atmosphérique, cycle de l'eau, etc.).

Ainsi, si certaines pratiques peuvent avoir un impact favorable sur la biodiversité, nombreuses sont les activités des entreprises ayant un impact défavorable important, et ce tout au long de la chaîne de valeur. La pression **changement climatique** est principalement liée aux consommations d'énergie pour la transformation des matériaux, le chauffage, l'électricité, et constitue donc un enjeu important, souvent déjà pris en main par les entreprises dans des stratégie bas carbone ou autres. La **surexploitation des ressources biologiques et la dégradation des habitats** constituent également des postes d'impact importants pour les entreprises, notamment celles ayant une activité de production impliquant la **consommation de ressources naturelles**, ou la production de nourriture. L'expansion d'espèces invasives est majoritairement liée aux transports de biens, que ce soient des produits finis ou des matériaux. Enfin, les pollutions sont diverses, et varient grandement selon les secteurs ; elles sont souvent très localisées auprès des activités de production et/ou de consommation.

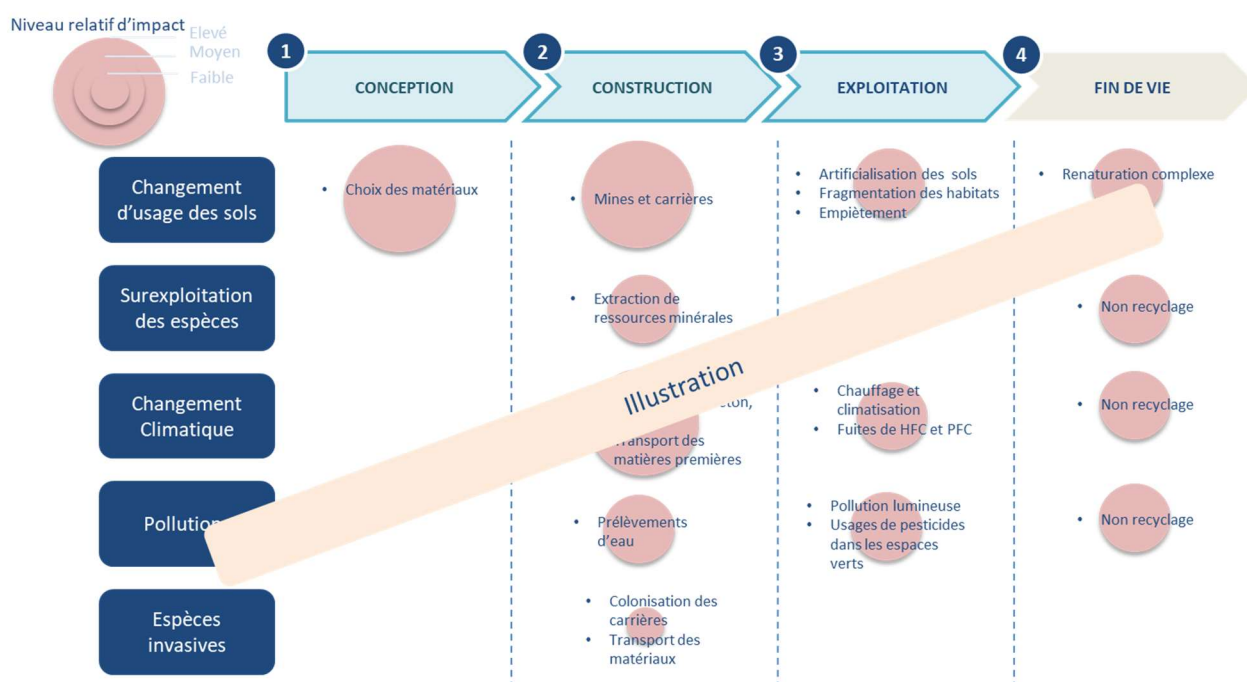


Figure 1. Exemple d'analyse des impacts : Tableau des pressions sur la biodiversité exercée par le secteur de la construction sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Face à cet enjeu grandissant, de plus en plus **d'outils et de méthodes** se développent dans le but d'aider les entreprises à **comprendre leurs impacts et leurs dépendances**, puis d'**intégrer la biodiversité dans leur stratégie**.

2 Quels outils pour évaluer l'impact biodiversité des entreprises ?

Si l'enjeu biodiversité est bien là, face à un sujet d'une telle complexité, de nombreuses entreprises sont souvent désorientées sur le choix de leur outil d'évaluation d'impact. D'après un sondage de la FRB⁶, **38.5 % des acteurs se disent ne pas être familier avec les outils d'évaluation biodiversité, et 57.7 % affirment qu'ils n'y font pas appel justement à cause de ce manque de connaissances** (Delavaud et al. 2021). C'est dans l'optique d'aider les entreprises à se pencher sur le sujet des outils d'évaluation et à faire un choix que la *EU B@B platform* a récemment sorti une **roue de navigation**, permettant de naviguer entre 19 outils et existant en deux versions : une à destination des entreprises, et une autre à destination des institutions financières (EU B@B Platform 2021). Cette roue se basant sur 6 critères apporte également des informations quantitatives sur la significativité des impacts sur la biodiversité.

Mais avant d'opter pour l'une de ces méthodes, l'entreprise doit **définir ses besoins**, déterminer le **périmètre** sur lequel effectuer l'évaluation (sur l'entreprise globale, pour un produit, un site, etc.), pré-identifier **l'utilisation de ses résultats** (évaluation des risques et opportunités, comparaison d'options, estimation de l'impact net, etc.), et cibler l'**objectif** visé (satisfaire les ODD⁷, des objectifs propres au secteur ou à l'entreprise, etc.). Une fois ces critères définis, la sélection d'outils sera plus restreinte et la prise de décision plus aisée.

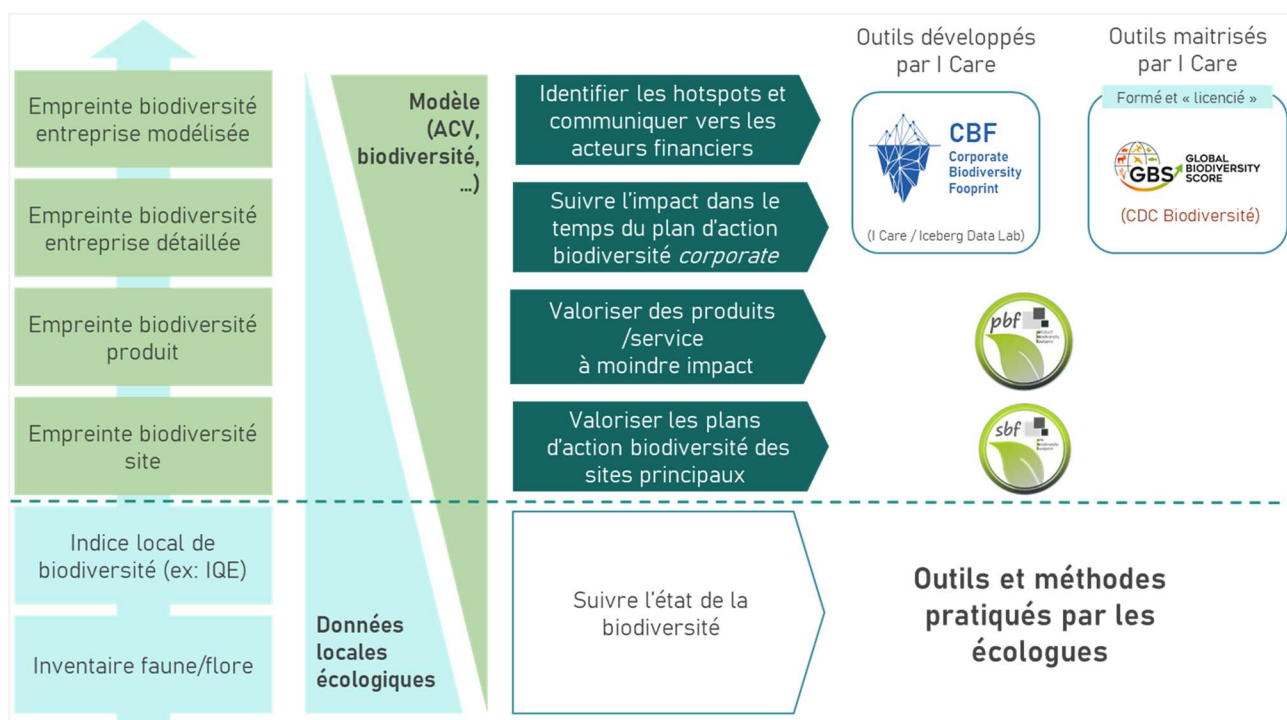


Figure 2. Exemples d'outils de mesure d'impact biodiversité pour les entreprises, selon l'objectif poursuivi.

⁶ Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

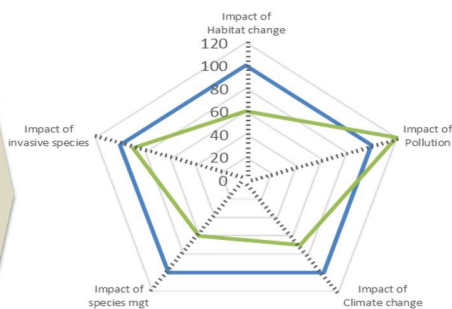
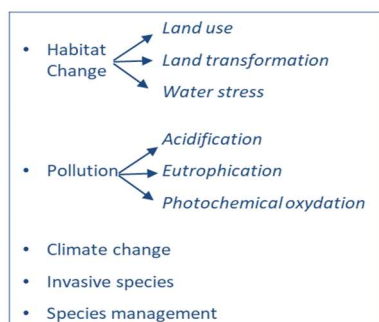
⁷ Objectifs de Développement Durable établis par les États membres des Nations unies en 2015 au cœur de l'agenda 2030

Ainsi, selon les besoins des entreprises, **il n'existe pas un unique bon outil mais plusieurs, permettant de répondre à des questions et ambitions diverses.**

Product Biodiversity Footprint & Site Biodiversity Footprint

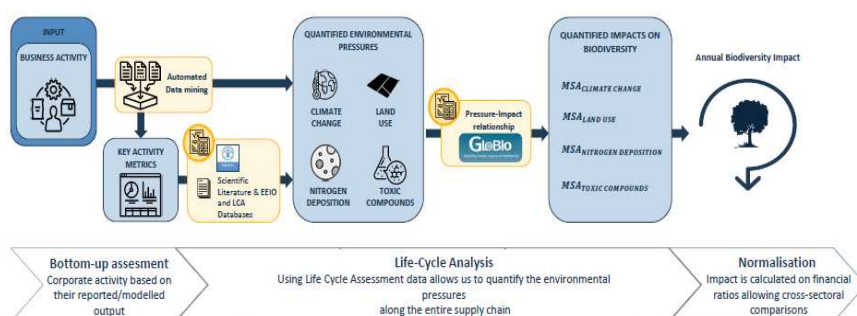
Biodiversity impact is expressed with 5 indicators corresponding to the 5 five main pressure on biodiversity, and 9 sub-indicators

The relative difference between the two products/activities is expressed in %



PBF (Product Biodiversity Footprint) et **SBF (Site Biodiversity Footprint)** combinent des études sur la biodiversité et des données d'entreprises pour respectivement **quantifier les impacts sur la biodiversité d'un produit tout au long des étapes de son cycle de vie et d'un site**. La méthodologie implique à la fois la **méthode ACV (Analyse du Cycle de Vie)** et la **littérature scientifique écologique**. PBF et SBF permettent de **comparer plusieurs solutions d'un produit ou configurations d'un site**, et donnent le résultat sous forme de **score d'impact relatif** entre un produit/site de référence et un (ou plusieurs) produit(s)/site(s) variant(s). L'analyse des impacts tout au long de la chaîne de valeur (PBF) et par pression permet par la suite de fournir des **recommandations** pertinentes aux entreprises.

Corporate Biodiversity Footprint



En 2020, Iceberg Data Lab et I Care ont été choisis pour développer un outil permettant aux investisseurs de mesurer l'impact de leurs investissements en matière de biodiversité. Porté par une coalition d'investisseurs, le projet permettra de développer la « **Corporate Biodiversity Footprint** », méthode quantifiant l'impact sur la biodiversité des entreprises à travers leurs activités sur toute sa chaîne de valeur.

3 Quel futur pour l'évaluation biodiversité des entreprises ?

Alors que les approches d'évaluation biodiversité se développent, les attentes à leur égard sont fortes. En plus d'être **facilement reproductible** et **efficace**, que ce soit en termes d'utilisation ou de résultats, une méthode d'évaluation biodiversité se doit d'être **cohérente** et **compréhensible par tous**, avec un périmètre d'évaluation précis et une comparaison des résultats par rapport à des valeurs de référence. Autre attente majeure aujourd'hui partiellement satisfaite : la **prise en compte de tous les secteurs** et l'accessibilité de chacun à tous les périmètres d'évaluation (entreprise, produit, site, portefeuille, ...). D'après le sondage mené par la FRB, **pour plus de trois quarts des répondants, l'indicateur idéal devrait être facile à mettre en œuvre, présenter une méthodologie simplifiée et produire un résultat quantitatif et mesurable** (Delavaud et al. 2021).

C'est dans cette optique que **l'initiative mondiale SBTN⁸** a vu le jour, issue d'une coalition d'entreprises et s'appuyant sur la dynamique de l'initiative SBTi⁹ qui a incité près de 1 000 des plus grandes entreprises du monde à s'engager pour atteindre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'approche SBTN dont le guide initial a été publié en septembre 2020 (SBTn 2020) devra mettre l'accent sur la nature en proposant des objectifs alignés avec les limites planétaires et les ODD, et qui soient mesurables, réalisables et soumis à un calendrier précis. L'aboutissement des négociations de la COP15 et du **cadre post-2020 pour la biodiversité mondiale** permettra de mener un **travail de construction de trajectoires partagées** pour atteindre la réalisation des objectifs. Ce travail sera rendu possible par le déploiement des méthodes de mesure quantitatives, et clé pour permettre la mobilisation des acteurs privés.

Les outils d'évaluation biodiversité actuels font encore face à des limites importantes. Pour les outils déjà opérationnels, **la prise en main directe par les entreprises semble encore compliquée**. **Le point de vue d'un expert est essentiel pour la validation des résultats**, mais est aussi très enrichissant pour l'accompagnement de l'entreprise dans la rédaction d'un **plan d'action** ou l'élaboration **d'une stratégie biodiversité**. **Ces approches d'évaluation biodiversité doivent être vues comme un outil d'aide à la décision et non être source de jugement de la part des acteurs externes**. En ce sens, il paraît important que les cahiers des charges des outils incluent des **démarches de suivi** de l'évolution des scores sur plusieurs années.

Une autre limite des évaluations biodiversité se trouve dans **l'absence d'un indicateur commun et donc de comparabilité**. Contrairement à la méthode du bilan carbone et son indicateur unique, la tonne équivalent CO₂, il n'existe aucune métrique unique permettant la comparaison des résultats obtenus par différents outils. **D'après la plateforme RSE de France Stratégie, le développement d'un tel indicateur unique reste peu probable, et les entreprises ne devraient pas l'attendre pour identifier et comprendre leurs impacts sur la biodiversité** (Boucherand, Swiderski, et Moreux 2020). Néanmoins, si l'on veut atteindre un jour une généralisation des évaluations biodiversité, le développement de passerelles entre les indicateurs paraît indispensable. Il faciliterait la communication des scores, et pourquoi pas leur affichage sur les produits. De plus, rendre public son score de biodiversité représente une opportunité pour les entreprises. Si les entreprises ayant un impact fort y verront d'abord un risque, celles qui s'engagent maintenant contribueront non seulement à réduire les impacts sur la biodiversité, mais auront gagné une crédibilité et une réputation suffisamment solide pour encourager leurs employés, consommateurs et fournisseurs à les suivre.

⁸ Science-Based Targets for Nature

⁹ Science-Based Targets Initiative



Conclusion

En conclusion, si l'enjeu biodiversité gagne de l'importance dans l'opinion publique et au sein des entreprises, les attentes vis-à-vis des méthodes d'évaluation biodiversité sont très fortes.

Les dynamiques actuelles de développement d'outils, de collaboration entre experts, pouvoirs publics et entreprises comme ALIGN¹⁰ pour l'établissement de standards nourrissent les espoirs d'une action forte et significative en faveur de la biodiversité, et ce notamment par les moyens alloués et les perspectives d'action associées du côté des entreprises.

Lancez l'évaluation de l'impact de votre entreprise sur la biodiversité :

1. Besoins Avant d'opter pour l'une de ces méthodes, l'entreprise doit **définir ses besoins**

2. Périmètre Déterminer le **périmètre** sur lequel effectuer l'évaluation (sur l'entreprise globale, pour un produit, un site, etc.)

3. Utilisation des résultats Pré-identifier **l'utilisation de ses résultats** (évaluation des risques et opportunités, comparaison d'options, estimation de l'impact net, etc.)

4. Objectif Cibler l'**objectif** visé (satisfaire les ODD, des objectifs propres au secteur ou à l'entreprise)



Les entreprises qui s'engagent maintenant **contribueront non seulement à réduire les impacts sur la biodiversité**, mais auront gagné une crédibilité **et une réputation** suffisamment solide pour encourager leurs employés, consommateurs et fournisseurs à les suivre.

¹⁰ https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/align/index_en.htm

Bibliographie

- Boucherand, S., B. Swiderski, et F. Moreux. 2020. « Avis de la Plateforme RSE - Empreinte Biodiversité des Entreprises ». Plateforme RSE. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-rse-avis-empreinte-biodiversite-entreprises-mars-2020_0.pdf.
- Delavaud, Milleret, Wroza, Soubelet, Deligny, et Silvain. 2021. « Indicateurs et outils de mesure - Evaluer l'impact des activités humaines sur la biodiversité ? » Expertise et synthèse. Paris: FRB. <https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2021/04/Publi-JFRB-Indicateurs-outils-mesure-Impact-biodiversite-1.pdf>.
- Díaz, S., J. Settele, E. Brondízio, H. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneth, P. Balvanera, K. Brauman, et S. Butchart. 2019. « Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES) ». IPBES. https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_en.pdf.
- EU B@B Platform. 2021. « Assessment of biodiversity measurement approaches for business and financial institutions ». Update Report 3.
- IPBES. 2020. « Workshop Report on Biodiversity and Pandemics of the IPBES ». Bonn. https://ipbes.net/sites/default/files/2020-12/IPBES%20Workshop%20on%20Biodiversity%20and%20Pandemics%20Report_0.pdf.
- Lucas, Paul, et Harry Wilting. 2018. *Using Planetary Boundaries to Support National Implementation of Environment-related Sustainable Development Goals: Background Report*. PBL Netherlands Environmental Assessment Agency.
- SBTn. 2020. « Science-Based Targets for Nature - Initial Guidance for Business ».
- Schipper, Aafke M., Jelle P. Hilbers, Johan R. Meijer, Laura H. Antão, Ana Benítez-López, Melinda M. J. de Jonge, Luuk H. Leemans, et al. 2020. « Projecting Terrestrial Biodiversity Intactness with GLOBIO 4 ». *Global Change Biology* 26 (2): 760-71. <https://doi.org/10.1111/gcb.14848>.
- UNEP-WCMC. 2020. « Biodiversity Measures for Business - Corporate biodiversity measurement, reporting and disclosure within the current and future global policy context ». UK. https://www.unep-wcmc.org/system/comfy/cms/files/files/000/001/845/original/aligning_measures_corporate_reporting_disclosure_dec2020.pdf.
- World Economic Forum. 2021. « The Global Risks Report 2021 », 97.



A PROPOS DE L'AGENCE DE CONSEIL I CARE

Cabinet de conseil en stratégie dans le domaine de l'environnement, nous accompagnons depuis 2008 les entreprises, les institutions financières et les organisations publiques dans leur transition vers une société à faible impact environnemental.

De la réflexion stratégique aux solutions opérationnelles, I **Care propose des solutions innovantes sur une large gamme d'enjeux environnementaux** avec pour objectif d'aider la société à évoluer vers une économie durable.

Siège : 28, rue du 4 septembre, 75002 PARIS

